Le grand fond international s'est résolu à reconduire en 2023 l'itinéraire des saisons précédentes composé des sept mêmes étapes toujours disputées sans la moindre interruption. Ce dernier lustre, des organisateurs belges ont parfois été sanctionnés suite à des déroulements des plus fastidieux. « Coulon Futé » analyse les résultats en Hainaut pour initier des réflexions constructives.

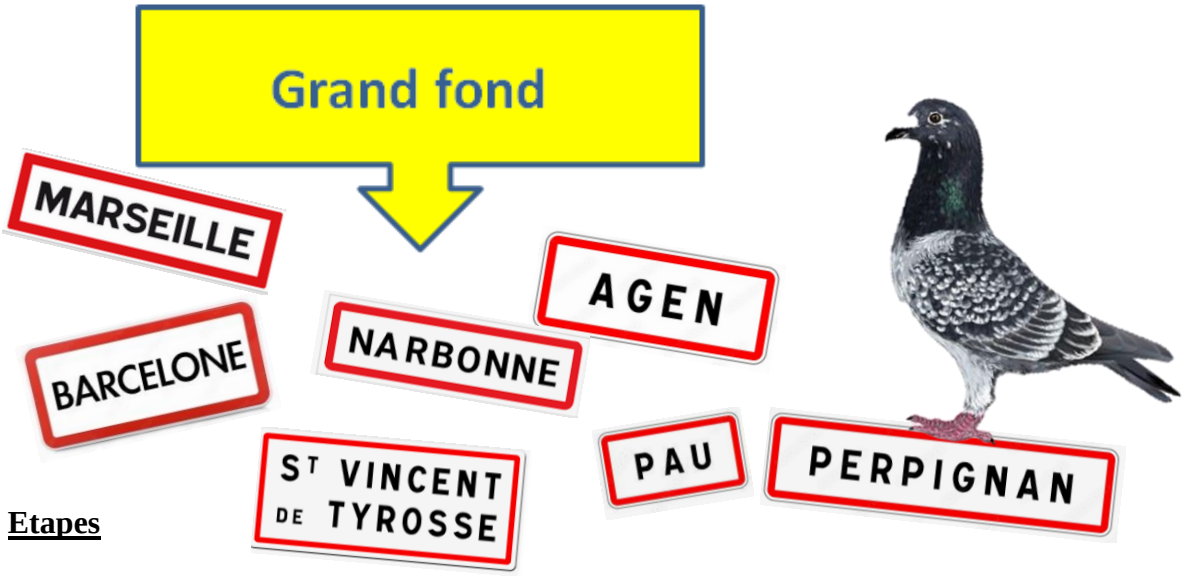

Etapes

- **Agen,** commune du Sud-Ouest de la France, préfecture du département de Lot-et-Garonne, en région Nouvelle-Aquitaine.
- **Barcelone,** commune côtière espagnole, au bord de la Mer Méditerranée, capitale de la Catalogne.
- **Marseille**, commune du Sud-Est de la France, principale ville française du littoral méditerranéen de Provence, chef-lieu de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur préfecture des Bouches-du-Rhône.
- **Narbonne,** commune du Sud de la France traversée par le canal de la Robine, située dans le département de l'Aude, en région Occitanie.
- **Pau,** commune du sud-ouest de la France le long de l'arête nord des Pyrénées, préfecture du département des Pyrénées-Atlantiques, en région Nouvelle-Aquitaine.
- **Perpignan,** commune du Sud de la France située à proximité de la côte méditerranéenne et de la frontière avec l'Espagne, préfecture du département des Pyrénées-Orientales, en région Occitanie.
- **Saint-Vincent-de-Tyrosse,** commune française située dans le département des Landes, en région Nouvelle-Aquitaine.

Trois premières étapes sur l'ouest de la France, une quatrième espagnole faisant fonction de transition et trois ultimes relevant de l'est « hexagonal » caractérisent l'itinéraire de grand fond proposant sept concours pour vieux et deux pour juniors (un sur chaque aile). La nouveauté en 2023 est la disparition du programme de l'« Indépendante » de Liège suite au dernier Narbonne suscitant de vives polémiques. Elle passe le témoin à Cureghem Centre qui avait, deux ans plus tôt, connu semblable mésaventure à propos d'un Barcelone mythique.

International : vendredi 21/07/23

Etape : Marseille

Changement de cap à l'entame de la seconde moitié de l'itinéraire international 2023. Marseille, principale ville du littoral méditerranéen, invite les amateurs des longues distances à (re)découvrir le sud-est de l'« Hexagone » et, par la même occasion, les difficultés particulières de la ligne du Rhône. En 2022, le Marseille international, lâché le 24 juillet et remporté par l'Hennuyer Olivier Novak, de La Buissière, avait réuni 9.806 pigeons. Douze mois plus tard, « La Colombe Joyeuse » reconduite en tant qu'organisateur recense 9.833 pigeons dont 3.200 néerlandais, 3.122 français, 2.590 belges (unique progression par rapport à 2022), 886 allemands et 35 luxembourgeois.

Bulletin du lâcher :

Lieu de lâcher:	Meteo / Info Lâcher:	Remarque:	Heure de lâcher:
MARSEILLE	Légèrement nuageux , très bonne visibilité, faible nord-ouest		
	Internationaal		07:00

Ath, Estinnes-au-Val, Froidchapelle, Givry, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Marbaix-la-Tour, Marche-lez-Ecaussines, Soignies et Tournai sont les bureaux nationaux 2023 entérinés dans la province du Hainaut. « *Coulon Futé* » ébauche des résultats honorifiques et des statistiques les engageant dans les différents rendez-vous nationaux programmés. Dans chaque résultat proposé, tout amateur mentionné du bureau d'Ath est suivi de la lettre A, d'Estinnes-au-Val de la lettre B, de Froidchapelle de la lettre C, de Givry de la lettre D, de Lessines de la lettre E, de Leuze-en-Hainaut de la lettre F, de Marbaix-la-Tour de la lettre G, de Marche-lez-Ecaussines de la lettre H, de Soignies de la lettre I et de Tournai de la lettre J. Le nombre suivant toute lettre dévoile le total de pigeons engagés par l'amateur. En cas d'absence de lettre, le nombre indique alors le quorum de prix enlevés par l'amateur à ce stade du résultat. Des statistiques alimentent la réflexion.

Première analyse :

512 pigeons émanant des bureaux hennuyers, ce qui représente 5 % du contingent international et un peu moins de 20 % du contingent national. Trois bureaux de l'ouest du Hainaut non repris dans le top tombé en grande partie dans les escarcelles de Marche-lez-Ecaussines et de Marbaix-la-Tour. Toutes les clôtures déterminées samedi par gain et perte. 145 pigeons repris sur les résultats à moins de 800 m.
***Olivier Dewolf, de Besonrieux**, pointeur.*

Vieux : 512.

1 Dewolf Olivier, Besonrieux (H28), 811.268 km, 1024.43. 2 Matei Christian & A, Tubize (I-5), 830.944 km, 1022.93. 3 Sibille Thierry, Courcelles (G-11), 802.873 km, 1021.62. 4 Regnier Guy & Michael, Pesche (C-7), 757.624 km, 1018.72. 5 Sibille Thierry (2), 1010.24. 6 Regnier Guy & Michael (2), 1000.07. 7 Dewolf Olivier (2), 998.19. 8 Dewolf Olivier (3), 997.70. 9 Novak Olivier, La Buissière (D-47), 790.406 km, 996.68. 10 Sibille Thomas, Pieton (G-6), 802.988 km, 995.89. 11 De Smaele Michel, Bracquegnies (H-17), 808.692 km, 995.76. 12 Decezndre-Charlier, Coircelles (H-2), 804.207 km, 994.48. 13 Lambert Jean-Charles, Laneffe (C-7), 782.906 km, 993.55. 14 Sibille Thomas (2), 988.63. 15 Bourlard P/F, Harveng (B-15), 800.255 km, 988.58. 16 Dumonceau-Pavoncelli, Saint-Vaast (B-8), 805.405 km, 979.61. 17 Novak Olivier (2), 976.11. 18 Sibille Thomas (3), 974.87. 19 Dewolf Olivier (4), 974.28. 20 Matei Christian & A (2), 974.04. 21 Vandemeulebroecke Carlos & Xavier, Saint-Léger (J-8), 842.721 km, 972.91. 22 Colsoulle Luc, Baisieux (D-6), 969.07. 23 Dufossez Albert, Merbes-le-Ghâteau (D-22), 968.19. 24 Dewolf Olivier (5), 966.83. 25 Georges Michael, Lobbes (G-6), 795.276 km, 961.44. 26 Sibille Thomas (4), 960.93. 27 Dewolf Olivier (6), 958.87. 28 De Smaele Michel (2), 951.64. 29 Novak Olivier (3), 949.70. 30 De Smaele Michel (3), 949.50.

Pointeurs non repris dans le précédent classement :

47 Pilate François, Moustier (F-2), 833.084 km, 831.08
50 Boboc Marius, Bassilly (A-2), 831.549 km, 824.69.
? Mir-Benoiss-Livotte, Silly (E-2), 828.282 km, 08.30.50 (samedi-vitesse inférieure à la plus rapide clôture).

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A : Ath	49	09.32.50	7	41,18	0	0
B : Estinnes-au-Val	69	11.53.04	13	56,52	2	6,67
C : Froidchapelle	50	11.09.46	10	58,82	3	10
D : Givry	121	10.57.36	21	51,22	5	16,67
E- Lessines	8	08.30.50	0	0	0	0
F : Leuze-en-Hainaut	40	11.14.35	7	50	0	0
G : Marbaix-la-Tour	41	08.50.41	12	85,71	7	23,33
H : M-lez-Ecaussines	62	08.21.37	20	95,24	10	33,33
I : Soignies	41	10.23.13	9	64,29	2	6,67
2J6,67 : Tournai	31	08.17.15	11	100	1	3,33
Total	**512**		**110**	**64,33**	**30**	**100**